

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du conseil du lundi 16 avril 2018

Le lundi seize avril deux mille dix huit, à 20h, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

»»««

Présidence : Sébastien GUEUGNOT, Maire

Présents : Evelyne Roux, René Liatard, Renée Chaboud; adjoints
Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Geneviève Mathieu Stinkwich.

Absents excusés et représentés : Yves Clauzon,

Absents excusés et non représentés : Maurice Vuitteney

Secrétaire de séance : Renée Chaboud

Approbation du compte rendu du 3 avril 2018: aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Monsieur Le Maire demande aux membres du conseil s'il est possible d'ajouter le vote d'une délibération à l'ordre du jour.

Le conseil accepte à l'unanimité.

▪ **Approbation du projet de carte communale**

Monsieur le Maire présente les conclusions de l'enquête publique.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil d'accepter la demande de Monsieur Le Commissaire enquêteur de réintégrer dans la zone constructible la partie de la parcelle 274 qui l'était précédemment, ainsi que la parcelle 1225 et d'approuver la carte communale ainsi complétée.

Le conseil approuve à l'unanimité des présents.

La délibération finale sera prise par les membres du conseil communautaire, peut être en juin

▪ **Délibération urbanisme**

Monsieur Le Maire indique les modalités de la convention signée avec la communauté de communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et le principe de financement de ce service.

Il indique que le coût de fonctionnement de ce service sera de 553 €.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'APPROUVER le contenu de la convention et le principe de financement du service d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Monsieur Liatard remarque que la commune devra payer cette somme même si aucun permis n'est demandé.

Monsieur le Maire indique que cela reviendrait plus cher de solliciter un cabinet privé.

Le conseil délibère et accepte la délibération avec 1 abstention et 8 votes « pour »

▪ **Bâtiment Hospice**

Une visite du bâtiment a été faite par les architectes de la société SEMCODA et des bâtiments de France

▪ **Questions diverses**

- Nettoyage de printemps

18 personnes sont venues et dans l'ensemble il y a eu moins de déchets ramassés sachant que l'employé communal en collecte régulièrement.

Dès le lendemain, il y avait de nouveaux détritrus près du parking !!!

- Broyage

Peu de participation

- Les travaux de « La petite gare » sont presque achevés et elle devrait être relouée en mai
- Les jeunes pompiers seront peut être là pour le 8 mai
- Le verre de l'amitié sera offert par la commune.

La séance est levée à 22h

